

VOTRE COTISATION D'ASSURANCE

du 01/01/2026 au 31/12/2026

Paris le 22 Janvier 2026

Nos références :

Numéro de client : SYND0257
Numéro de contrat : 10926746604/HEL51285X

Madame, Monsieur,

Vous trouverez ci-dessous le montant de votre cotisation. Nous vous invitons à la régler auprès d'aiac* dans les plus brefs délais afin de ne pas risquer une suspension de vos garanties ou une résiliation de votre contrat.

Si vous avez des questions concernant cette cotisation ou vos contrats d'assurances en général nous demeurons bien sûr à votre disposition.

Veuillez croire, Madame, Monsieur, à l'expression de nos salutations distinguées.

Votre contrat

Compagnie :	AXA FRANCE
Type :	Multirisque Immeuble, MR FLOTTE HELLO SYNDIC
Indice FFB:	AXA
Risque :	1 183.500
	Avenue Claude Nicolas Ledoux 78114 Magny-les-Hameaux

Votre prime d'assurance

Prime nette :	1 117.27€
Taxes :	138.36€
Frais courtier :	30.00€
Prime TTC** :	1 285.63€
Acompte :	- 0.00€
Prime à régler (Annuel) :	1 285.63€

Votre moyen de paiement :

La gestion de votre règlement est Confiée.

* Si vous réglez par chèque : à l'ordre de aiaac si votre règlement nous est confié, à l'ordre de la Compagnie s'il est Non confié.

Si vous réglez par virement, veuillez s'il vous plaît rappeler le numéro de quittance.

** dont catastrophe naturelle, taxes attentats, protection juridique selon risques garantis

RIB : Titulaire AIAC PRIME – Société Générale – IBAN FR76 3000 3028 3800 3204 0578 145 - CODE BIC : SOGEFRPP

Coupon à joindre à votre paiement :

POLHEL51285X
MULTIRISQUE IMMEUBLE MR FLOTTE HELLO SYNDIC AXA
PR 1 285.63 (LPE)

Numéro de quittance :



2026AIAC11121977

N°Identifiant TVA : Les opérations d'assurances sont exonérées de TVA en vertu de l'article 261 C2° du Code Général des Impôts, mais sont soumises à la Taxe sur les Conventions d'Assurances en application des articles 991 et suivants du Code Général des Impôts.